



intervention chirurgicale ratée

Par **Calair**, le **25/10/2021** à **20:12**

J'ai été opérée ce 18 octobre 2021 par un chirurgien maxillo-facial du CHU de ma ville, d'une fracture et effondrement du plancher orbital gauche. Tout de suite après l'intervention, il était constaté que l'oeil gauche, au lieu de rester droit, était tourné vers le haut.

J'ai passé aujourd'hui 25 octobre, sept jours après, la visite de contrôle de l'intervention. L'interne qui m'a reçu n'a pu que constater que mon oeil gauche était toujours tourné vers le haut. Je vois double également. Cet interne m'a prescrit de mettre un cache oculaire sur l'oeil gauche + la poursuite des traitements ophtalmiques déjà en place.

Pronogstic : dans le meilleur des cas, l'oeil reprend sa place spontanément; dans le plus mauvais, il faut réopérer avec anesthésie générale comme la première fois ! S'il faut en arriver à une deuxième intervention pour réparer l'erreur commise à la première, je voudrais 1) que la reprise soit faite par un autre chirurgien, 2) obtenir des dommages et intérêts.

Pour finir, et si une deuxième intervention me laissait ce regard bizarre avec un oeil qui regarde le ciel ? Quel recours ?

Et dans l'immédiat, que dois-je faire pour faire constater ce problème ?

Merci beaucoup de vos réponses.

Par **Marck_ESP**, le **26/10/2021** à **07:35**

Bonsoir

Il est peut être un peu tôt, mais prenez déjà contact avec une association défense, comme AIVF

<https://association-aide-victimes-france.fr/accueil-association-daide-a-lindemnisation-victimes/responsabilite-medicale-accident-medical/erreur-chirurgicale-que-faire>

ou France Asso Santé

<https://www.france-assos-sante.org/66-millions-dimpatients/la-qualite-de-vos-soins/victime-dun-accident-medical-quels-recours>

Par **Calair**, le **26/10/2021** à **14:33**

Merci Marck ! Ces liens me seront très utiles !

Par **Marck_ESP**, le **26/10/2021** à **14:39**

On est ici pour ça
, Bonne suite